

# Regard croisé sur le suivi technique du troupeau laitier en caprin lait



Yohan Valette

- Conseiller spécialisé caprins et ovins lait depuis 15 ans
- Suivi des élevages caprins de la zone Bassin sud (09-32-65)

## Vous accompagnez les éleveurs caprins depuis 15 ans, quelles sont leurs attentes sur le suivi du troupeau ?

La production laitière est un atelier très technique nécessitant un suivi rigoureux. La variation d'un point du taux protéique fait évoluer de 11 € les 1 000 litres. Il existe une forte disparité entre les élevages avec des variations de 29 à 35 points sur le taux protéique mais aussi sur la quantité de lait produite par chèvre.

Des marges de progrès peuvent encore être réalisées pour augmenter le revenu des éleveurs. L'accroissement des installations en caprins lait avec transformation fromagère amène également une augmentation des éleveurs fromagers suivis par la Chambre d'Agriculture. Les priorités sont différentes et s'orientent davantage vers l'optimisation des infrastruc-

tures, des charges et du temps de travail. A travers les trois prestations proposées, nous accompagnons ainsi les éleveurs selon leurs souhaits.

## Quel est l'accompagnement proposé par la Chambre d'Agriculture ?

Le contrôle laitier permet de connaître la production laitière de chaque chèvre. Il mesure la quantité de lait produite et sa richesse en matière protéique, en matière grasse et le taux cellulaire. Différents protocoles existent : du plus simple, avec au minimum 4 passages par an (contrôle laitier simplifié), au plus complet, avec 7-10 passages par an. Nous avons récemment complété notre offre d'accompagnement avec la mise en place d'une nouvelle prestation « CapriTech », basée uniquement sur du conseil hors contrôle de performance. Cette

offre de prestation est déployée sur les départements du service commun élevage Bassin Sud, où j'assure le suivi des élevages.

Lors des entretiens sur l'exploitation, un appui technique est réalisé sur l'ensemble des facteurs liés à la production : calcul des rations, plan d'accouplement, gestion du pâturage, parasitisme, reproduction, animaux à réformer... Ce suivi permet de prévenir les chutes de lait grâce à une gestion optimale du troupeau. Pour les cheptels en contrôle de performance, le cumul de lait par chèvre est corrélé au taux protéique pour identifier les animaux les plus performants mais aussi ceux à réformer. L'adaptation du système pourra également se faire en temps réel en fonction des variations de production du troupeau.

Sur les élevages en suivi, la gestion du parasitisme est une des problématiques majeures. Avec peu de produits autorisés sans délai d'attente, la marge de manoeuvre des éleveurs est très restreinte. Nous travaillons donc en amont sur une gestion rigoureuse du pâturage.

Autre point important pour les éleveurs : l'élevage des chevrettes. Les rations des chevrettes doivent régulièrement être rééquilibrées en fonction de leurs besoins de croissance. La date de mise à la saillie est conditionnée par le poids et l'état sanitaire des chevrettes. Un suivi régulier est donc nécessaire.

Un accompagnement à la carte est ainsi proposé pour optimiser la conduite du troupeau laitier.



François et Patricia Pilleux - Earl Aux Picharrots à Malabat

## Système : production et transformation de lait de chèvre

«Venant tous les deux d'un milieu non agricole, c'est grâce à nos études et nos expériences que nous avons pu créer notre élevage en 2011 sur les coteaux de Malabat dans le Sud Ouest du Gers. Notre ferme est constituée de 30 ha de prairies et parcours sur lesquels nos 60 chèvres pâturent et où nous pouvons être autonome en fourrage. Nous complétons également nos chèvres d'un mélange féveroles, maïs.

Depuis l'an dernier, nous adhérons au service de contrôle laitier simplifié avec l'appui technique de Yohan Valette.

Cela nous semblait important d'avoir des données sur la production individuelle de nos animaux pour pouvoir gérer au mieux les réformes et le renouvellement. Il est également intéressant de pouvoir discuter avec un technicien spécialisé et avoir

un regard extérieur sur l'exploitation. Il nous apporte également des conseils sur différents problèmes rencontrés (sanitaire, alimentation...).

Grâce à cette aide, nous avons déjà pu constater une augmentation de la quantité et la qualité de lait. Nous espérons l'amélioration du troupeau avec le choix des réformes et du renouvellement.

Cet appui demandé à la Chambre d'Agriculture par le Syndicat caprin du Gers en 2016 peut être effectué de différentes manières ce qui permet à chaque éleveur de bénéficier de ce service selon les besoins.

Le syndicat reste aussi un atout important pour les discussions avec les administrations. Il travaille aussi sur des projets pour l'amélioration de la filière et met en relation les éleveurs du département».

## La chronique ovine

### Ténia : 6 mois de pâturage sont nécessaires avant l'immunisation

Le ténia est le premier parasite digestif des agneaux d'herbe. Les jeunes agneaux ou les animaux qui n'ont jamais pâture se contaminent dès les premiers brins d'herbe ingérés, en avalant un acarien, l'oribate, qui est l'hôte intermédiaire du ténia. Les premiers signes cliniques peuvent apparaître sur les agneaux ou les agnelles dès 5 à 6 semaines après la mise à l'herbe. Les animaux présentent alors un mauvais état général avec un déficit de croissance.

Des troubles digestifs avec constipation ou diarrhée, un amaigrissement et une laine sèche et cassante sont des signes possibles.

Les agneaux manquent de vigueur, avec une anémie possible. Le risque d'enterotoxémie est accru.

#### 5 semaines après la mise à l'herbe

Le traitement se fait par administration d'un médicament spécifique du ténia ou d'un produit polyvalent ténia-strongles à partir de 5 semaines après la sortie à l'herbe ou le début de la consommation effective d'herbe. Le renouvellement du traitement, 5 à 6 semaines après la première administration, peut être nécessaire. L'immunité contre le ténia se développe en quelques mois. Ce ne sera donc plus un souci dans la plupart des cas après 6 mois de pâturage.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la vidéo « le ténia du jeune agneau » sur [www.idle.fr](http://www.idle.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr)

Laurence Sagot  
(Institut de l'Elevage - CIIRPO)

## Le contrôle laitier

Vous souhaitez optimiser la conduite et la sélection de votre troupeau ? Bénéficier de recommandations techniques sur l'alimentation, les aspects sanitaires, la reproduction ? Avoir un regard extérieur sur votre troupeau ?

Yohan Valette, conseiller spécialisé en caprin lait est à votre disposition pour vous accompagner dans le suivi technique de votre troupeau.

Contact : 05.61.02.14.00.

